

SPÉCIAL BUDGET

PAGE 4

LES ACTIONS DE LA COMMUNE

PAGE 12

LES ACTIONS ASSOCIATIVES

PAGE 20

zoom



N°16 - JUILLET 2025 - ZOOM / CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE



UN BEL ÉTÉ À TOUS



chanceaux-sur-choisille.fr

Pompe à Chaleur
Climatisation
Chauffage
Electricité
Plomberie sanitaire
Photovoltaïque
Borne de recharge IRVE2

ITELEC

02-47-42-52-28
Contact@itelec37.fr

RGE
Qualibat
Qualifelec

NOUVEAU SITE INTERNET
www.chanceaux-sur-choisille.fr

PADOVA PIZZA
ARTISAN DE TOURAINE
Distributeurs automatiques
de pizzas artisanales
24/7
CHANCEAUX
SUR CHOISILLE
PARKING SUPER U
www.padovapizza.com

CLIMAT CHAUFF' PASSION Antoine & Charlotte POTIER
CHAUFFAGE PLOMBERIE SALLE DE BAIN CLIMATISATION PHOTOVOLTAÏQUE

Conception & rénovation
de votre salle de bain
en partenariat avec
l'Espace conseil & show room de

ZA « Les Terrages » - 37390 SAINT-ROCH
Tél. 02 47 55 21 58 - Port. 06 12 76 36 65
Email : climatchauff@gmail.com

RGE
QUALIBAT
De Dietrich
Installateur
Le Confort Durable

Mesdames et Messieurs, chères Cancelliennes et Cancelliens



Christian Druelle,
Maire de Chanceaux-sur-Choisille.

“
L'été est enfin là,
synonyme
de repos bien
mérité, de
moments partagés
en famille
ou entre amis,
et de découvertes

Quand on regarde notre commune vivre au quotidien, on y voit une belle énergie, portée par toutes les générations. C'est cette diversité, cette solidarité entre jeunes, bénévoles, familles, et aînés, qui fait la force de notre ville. La jeunesse d'abord : elle s'engage, elle innove, elle propose. Qu'il s'agisse des projets portés dans les écoles, des initiatives sportives ou des actions citoyennes, nos jeunes méritent d'être soutenus et valorisés. Nous continuerons à les accompagner, car ils sont l'avenir de notre territoire. Nos bénévoles, eux, sont les piliers de la vie locale. Grâce à leur dévouement dans les associations, les événements ou simplement au quotidien, ils créent du lien, de la convivia-

lité, et renforcent notre cohésion. Un grand merci à chacun d'entre vous ! L'été est enfin là, synonyme de repos bien mérité, de moments partagés en famille ou entre amis, et de découvertes. Que vous partiez en vacances ou que vous profitiez de notre commune et de ses environs, nous vous souhaitons une très belle saison estivale, pleine de joie, de détente et de soleil. En cette période, pensons aussi à celles et ceux qui, parfois isolés, ne peuvent pas partir ou ont besoin d'un peu d'aide. Si vous connaissez dans votre entourage une personne âgée, seule ou vulnérable, n'hésitez pas à contacter les services municipaux. Nos équipes sont mobilisées pour apporter soutien, présence et assistance à ceux qui en ont besoin.

La sécurité, enfin, reste une priorité. Ensemble, avec la police municipale, les agents de terrain, les riverains, nous travaillons à renforcer le sentiment de tranquillité dans la commune. Prévention, proximité et dialogue sont nos mots d'ordre. Merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre bienveillance et votre attachement à notre commune pour qu'elle soit plus solidaire et vivante. Bonne lecture à vous, et à très bientôt dans nos rues ou lors de nos événements. Avec toute mon amitié.

Christian Druelle,
Maire de Chanceaux-sur-Choisille



Bulletin gratuit - juillet 2025
Directeur de la publication :
M. le Maire Christian Druelle
Coordination : Jean-Michel BIZET,
Adjoint Communication
Conception et mise en page :
Projectil Sogepress tél. 02 47 20 40 00
Régie publicitaire : Projectil Sogepress
tél. 02 47 20 40 00

sommaire

ÉDITO	P03	TRIBUNES LIBRES	P30
SPÉCIAL BUDGET	P04		
LES ACTIONS DE LA COMMUNE	P12	Rendez-vous au	
LES ACTIONS ASSOCIATIVES	P20	FORUM des ASSOCIATIONS	
PETITS RAPPELS		le samedi 6 septembre	
ET INFORMATIONS	P29	à la salle des Loisirs	

À QUOI SERVENT VOS IMPÔTS ET LES DOTATIONS QUE LA COMMUNE PERÇOIT ?

Chaque année, les contribuables versent des impôts, et l'État attribue à la Commune des dotations financières. Mais à quoi servent exactement ces ressources ? Voici un éclairage simple et concret sur l'usage de ces fonds publics, essentiels au fonctionnement de notre Commune.

1. Les impôts locaux : une ressource directe pour la commune.

Les impôts locaux représentent une part importante des recettes de la commune. Ils comprennent principalement :

- La taxe Foncière (payée par les propriétaires)
- La contribution économique territoriale (CET) versée par les entreprises que Tours Métropole nous reverse. Depuis la réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales, celle-ci est supprimée, mais l'État compense ce manque à gagner par des dotations spécifiques.

Ces impôts servent notamment à :

- Financer les services du quotidien : entretien des voiries, éclairage public, gestion des déchets, espaces verts, la sécurité, etc.
- Assurer le bon fonctionnement des écoles : restauration scolaires, activités périscolaires, le matériel pédagogique, etc.
- Soutenir la vie associative, culturelle et sportive
- Entretenir et rénover les bâtiments communaux : écoles, restaurant scolaire, le dojo & gymnastique, salle des loisirs, complexe du football, tennis, maisons des arts, bibliothèque, mairie, CTM, local des associations, Eglise, etc.
- Investir dans des projets structurants : aménagements urbains, équipements publics comme la construction du nouveau ALSH, qui est un bâtiment passif (transition écologique).

2. Les dotations de l'État : un appui indispensable qui diminue d'année en année.

En complément des impôts, l'État verse chaque année à la Commune différentes dotations financières, dont la plus connue est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Ces dotations sont calculées selon plusieurs critères : population, superficie, richesse fiscale, effort de la commune, et elles ont pour but de :

- Garantir un fonctionnement équilibré entre communes, quel que soit leur niveau de richesse.
- Soutenir les communes rurales ou moins dotées fiscalement
- Financer des projets ou des politiques publiques ciblées, par le biais de subventions spécifiques (logement, environnement, accessibilité...)

3. Un budget communal au service de tous.

Chaque euro perçu est utilisé avec un objectif clair :



améliorer le cadre de vie des habitants, préparer l'avenir, tout en assurant la maîtrise des dépenses, ce que nous faisons.

La gestion des finances communales repose sur deux grands axes :

- Le budget de fonctionnement : il couvre les dépenses courantes (salaires, les fluides, l'entretien, les assurances, les services, etc.).
- Le budget investissement : il permet de réaliser des projets durables (travaux, acquisition de matériel, constructions...).

En résumé, les impôts locaux et les dotations de l'État constituent les piliers financiers de notre Commune. Ils permettent de garantir un service public de qualité, de soutenir le tissu associatif et de préparer l'avenir par des investissements utiles à tous. Pour illustrer de façon plus précise l'utilisation des ressources communales, nous vous proposons, en complément, des détails sur quelques services publics locaux : fonctionnement des écoles, de l'ALSH, de la restauration scolaire, des ados, des locaux mis à disposition des associations sportives et culturelles. Ces exemples concrets vous permettront de mieux comprendre comment vos impôts contribuent au quotidien des habitants.

SERVICES MUNICIPAUX 2024 POUR LES ÉCOLES, LA RESTAURATION, L'ALSH & CENTRE ADOS :

Les charges nettes sont composées des charges de personnel ; des fluides ; pour le scolaire des recettes des familles et celles de la CAF & GFP.

École Maternelle	217 248,00 €	ALSH	168 295,56 €
École Élémentaire	145 862,00 €	Centre ados	45 006,29 €
Restauration Scolaire	185 631,00 €	Total	762 042,85 €

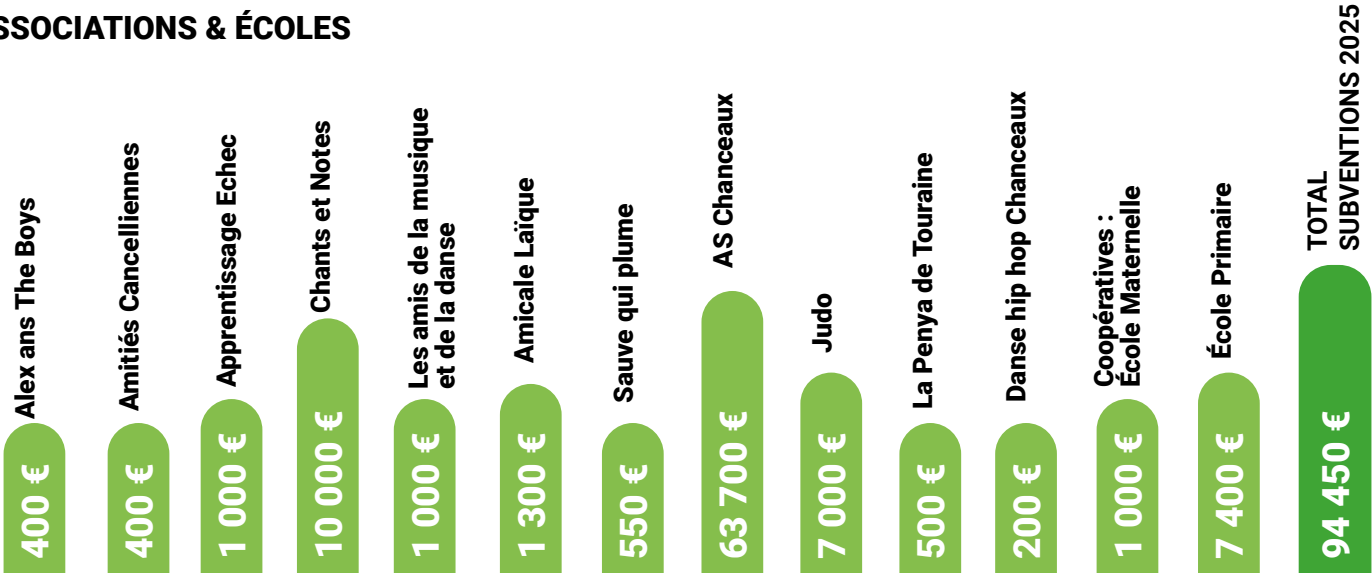
Les Associations qui utilisent des locaux municipaux pour 2024 :

Football (a)	80 463,80 €	Salle des Loisirs (2)	12 095,61 €
Tennis	5 569,99 €	Bicross	1 231,66 €
Judo & Gymnastique	73 874,64 €	Maison des Associations (3)	7 650,38 €
Tir au Poing	7 355,69 €	Total	197 420,05 €
Maisons des arts (1)	9 178,28 €		

(1) Maison des Arts : plusieurs associations utilisent ces locaux : Ateliers d'Expressions Artistiques – Chants & Notes – T'as vu mon scrap
(2) Salle des Loisirs : Cette salle sert à de nombreuses associations : Tennis de Table – Tir à l'arc – Les amitiés Cancelliennes. Et à l'ensemble des associations pour diverses manifestations. La salle est également louée aux particuliers.
(3) Maison des Associations : Bureau des Ados – Apprentissage échecs Chanceaux
(a) Club de football : sont pris en rémunérations, les salaires du personnel technique qui fait l'entretien des terrains, du ménage, d'un intervenant sportif.

En plus de la mise à disposition de locaux, la Commune soutient les associations locales par l'attribution de subventions. Vous trouverez ci-dessous la liste des subventions accordées pour l'année 2025, dont les montants sont sensiblement identiques à 2024.

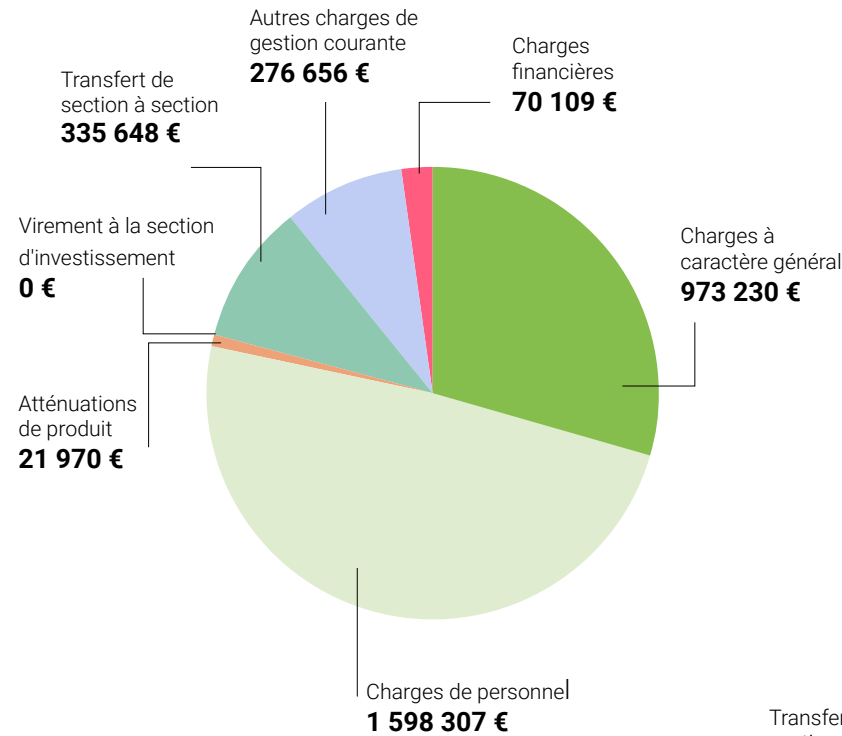
ASSOCIATIONS & ÉCOLES



Il convient de noter que plusieurs catégories de charges importantes ne sont pas incluses dans ces tableaux, notamment : les charges de personnel administratif ; les charges des autres services municipaux (hors espaces verts pour l'entretien des terrains), les transports scolaires, la voirie, etc.

BUDGETS RÉALISÉS 2024 & BUDGETS PRÉVISIONNELS 2025
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

DÉPENSES 2024



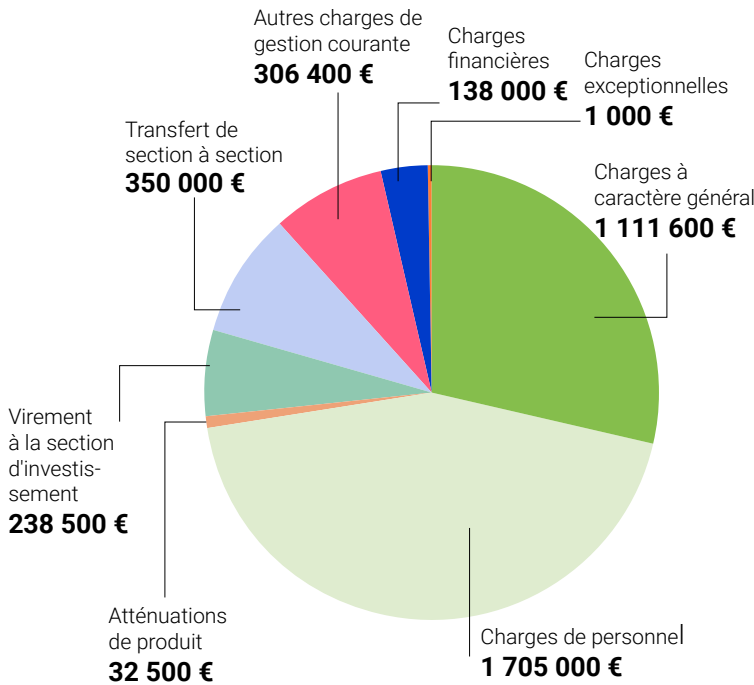
Charges exceptionnelles 0 €
Dotations aux amortissements et provisions 0 €

TOTAL : 3 275 922 €

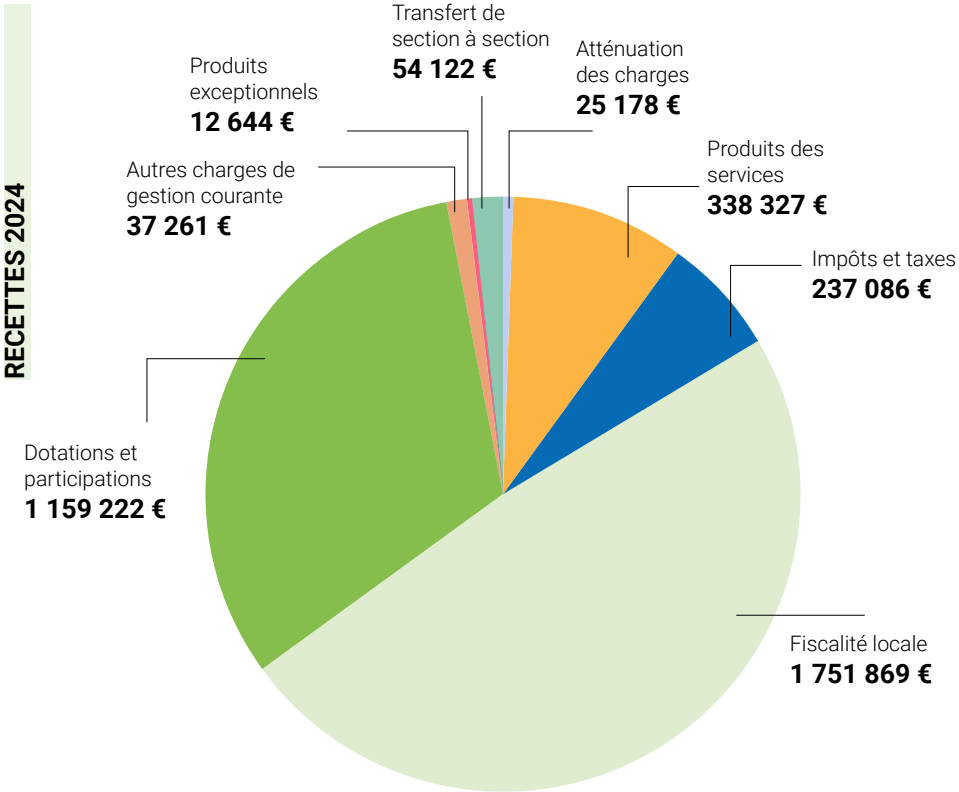


RÉSULTAT
DE FONCTIONNEMENT
2024 :
339 922,65 €

DÉPENSES BP 2025 + RAR 2024



TOTAL : 3 883 500 €

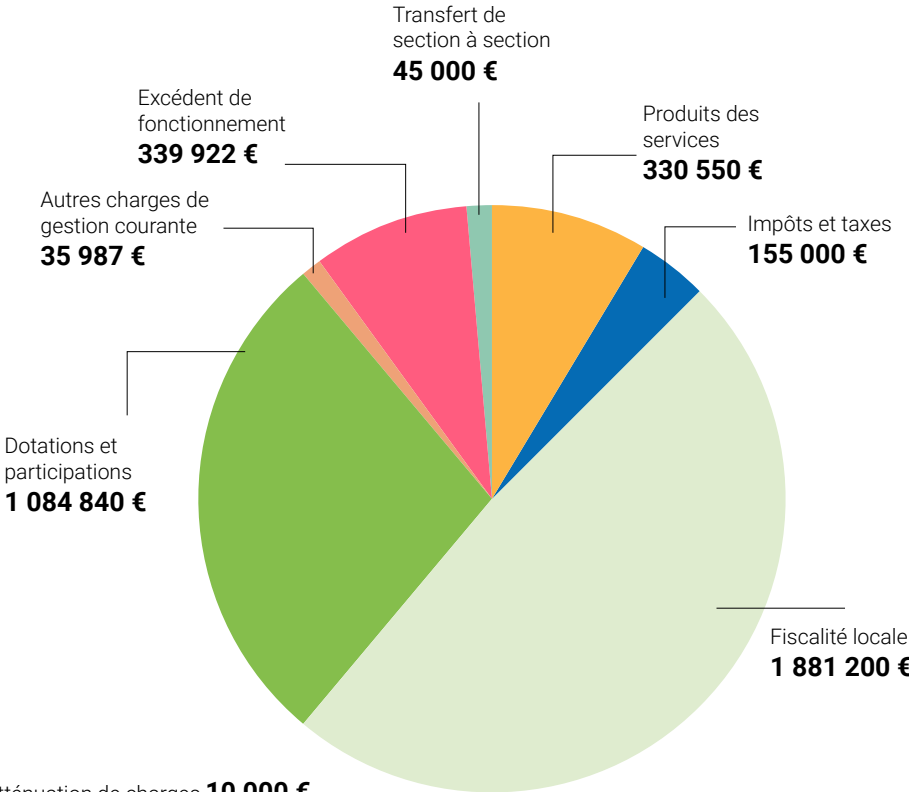


Produits financiers 4 €
Excédent de fonctionnement 0 €
Reprise sur amortissement dépréciation et provisions 128 €

TOTAL : 3 615 845 €



RECETTES BP 2025 + RAR 2024



TOTAL : 3 883 500 €



BUDGET INVESTISSEMENT 2025

DÉPENSES

Opération d'ordre de transfert réalisé en 2024 54 122 € BP 2025 + RAR 2024 45 000 €	Opérations patrimoniales réalisé en 2024 159 287 € BP 2025 + RAR 2024 101 000 €	Emprunts et dettes assimilées réalisé en 2024 84 165 € BP 2025 + RAR 2024 209 170 €
Subventions d'équipement versées réalisé en 2024 125 048 € BP 2025 + RAR 2024 126 000 €	Immobilisations corporelles réalisé en 2024 81 163 € BP 2025 + RAR 2024 3 915 330 €	Immobilisations en cours réalisé en 2024 3 346 947 € BP 2025 + RAR 2024 3 915 330 €

TOTAL EN 2024 : 3 850 744 €

TOTAL BP 2025 + RAR 2024 : 4 396 500 €

RECETTES

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté réalisé 2024 231 319,97 € BP 2025 + RAR 2024 2 858 609,19 €	Virement de la section de fonctionnement réalisé 2024 0,00 € BP 2025 + RAR 2024 238 500,00 €	Opérations d'ordre de transferts entre sections réalisé 2024 335 648,36 € BP 2025 + RAR 2024 350 000,00 €
Opérations patrimoniales réalisé 2024 159 287,61 € BP 2025 + RAR 2024 101 000,00 €	Dotations fonds divers et réserves réalisé 2024 2 117 410,78 € BP 2025 + RAR 2024 19 974,78 €	Avec cpte 1068 : 0€ réalisé 2024 1 794 661,88 € BP 2025 + RAR 2024 0,00 €
Subventions d'investissements réalisé en 2024 802 858,95 € BP 2025 + RAR 2024 787 206,97 €	Emprunts et dettes assimilées réalisé en 2024 3 060 206,60 € BP 2025 + RAR 2024 41 209,06 €	Subventions d'investissements réalisé en 2024 2 621,46 € BP 2025 + RAR 2024 0,00 €

TOTAL EN 2024 : 8 504 015,61 €

TOTAL BP 2025 + RAR 2024 : 4 396 500,00 €

L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Au 31 décembre 2024, le capital restant dû de l'ensemble des emprunts, au nombre de 4, s'élevait à 3 681 851 €. L'encours de la dette a très fortement progressé, du fait de la souscription d'un emprunt de 3 000 000 € en mai 2024 auprès de la Banque Postale, au taux de 3,62 % sur 20 ans. Aujourd'hui, la commune a plus de 83 % de ses emprunts à taux fixe, ce qui lui permet d'avoir un encours de dette sécurisée et plutôt constant.

Organismes Bancaires	Taux	Date de réalisation	Date de fin	Capital Emprunté	Capital restant dû au 31/12/2024
Crédit Agricole	Variable	15/08/2014	15/05/2026	160 000,00 €	26 666,66 €
Crédit Agricole	Variable	15/03/2011	15/12/2040	610 000,00 €	330 435,00 €
Crédit Agricole	Variable	15/03/2013	15/12/2042	390 000,00 €	237 250,00 €
Banque Postale	Fixe	01/08/2024	31/07/2044	3 000 000,00 €	2 962 500,00 €
CAF	Taux zéro	01/07/2022	31/07/2034	125 000,00 €	125 000,00 €
					3 681 851,66 €

SYNTHÈSE FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

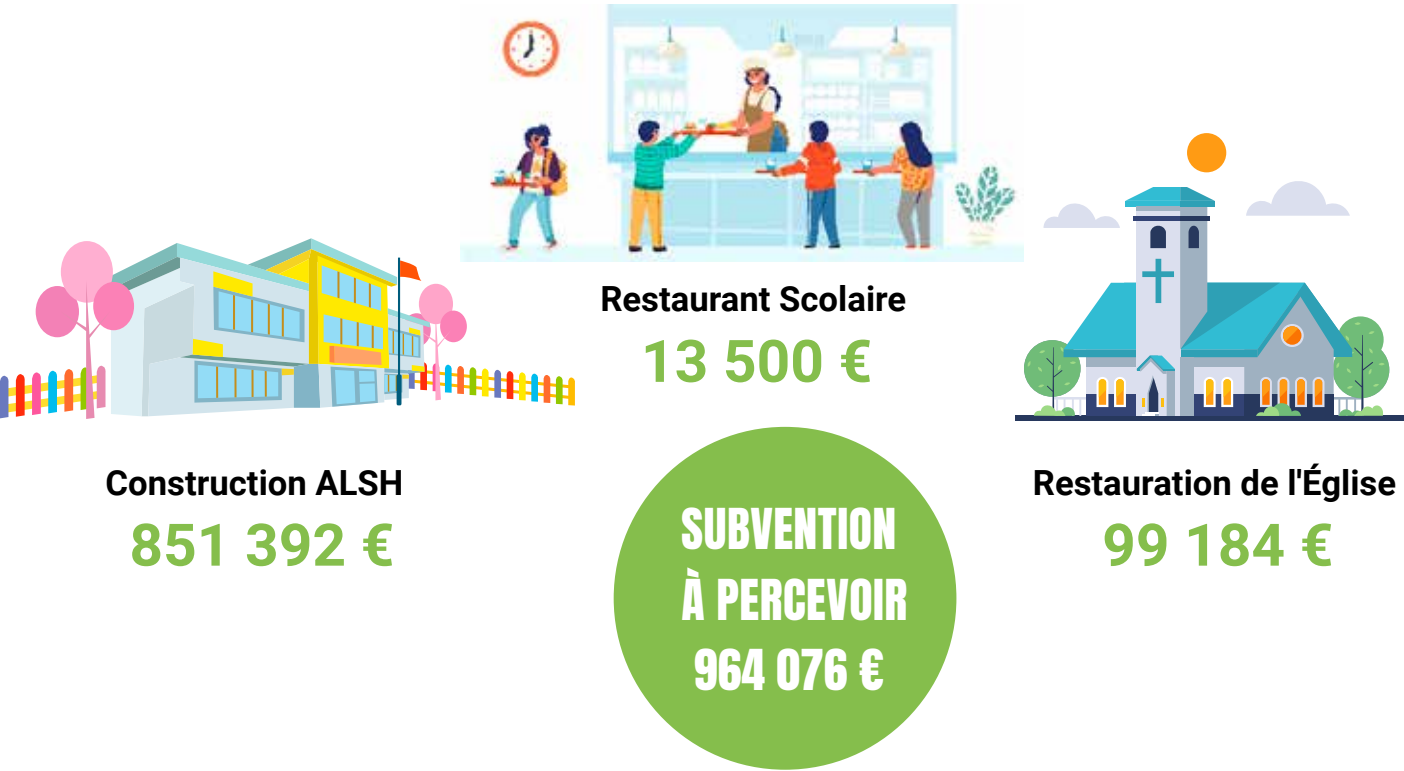


La capacité d'autofinancement (CAF) brute se réduit de 11 % en 2024, sous l'effet d'une progression plus rapide des charges réelles (+ 4.5 %) que les produits réels (+ 1,4 %). Les charges financières sont en forte hausse, suite à la souscription d'un nouvel emprunt de 3 M€. Les charges de

personnel augmentent également de 6,3 % et représentent 49 % des dépenses de fonctionnement. La CAF brute demeure à un bon niveau, le taux d'épargne s'élève à 17,88 %. Avec 176 €/habitant, la CAF brute se situe dans la moyenne régionale (178 €). La baisse est plus marquée sur la CAF nette du remboursement de la dette (- 17,3 %). Le coefficient d'autofinancement courant s'établit à 0,85 : il mesure la capacité de la commune à dégager des ressources sur le fonctionnement courant pour financer les nouveaux investissements. Ce ratio ne doit pas dépasser 1, car cela signifierait que la CAF nette est négative. L'encours de la dette s'élève à 3,6 M€, en très forte hausse en raison du nouvel emprunt de 3 M€, et se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale pour une commune de la strate avec 1 014 €/habitant contre 710 € en moyenne. La capacité de désendettement (ratio dette/CAF) affiche cependant un niveau acceptable avec 5,77 années, grâce au bon taux d'épargne de la commune. Ce ratio de risque mesure la soutenabilité de la dette. Les dépenses d'équipements augmentent sensiblement de + 124 %, avec notamment la construction de l'ALSH et la réhabilitation de l'église. Le fonds de roulement (FDR) progresse de 58 % en 2024 avec un montant de 3,2 M€, en raison du niveau du financement disponible (1,7 M€) et de l'emprunt de 3 M€. Ce FDR représente 403 jours de charges réelles, et permettra de faire face aux investissements prévus.

POINTS SUR LES SUBVENTIONS RESTANT À RECEVOIR ET LES INVESTISSEMENTS 2025

SUBVENTIONS A PERCEVOIR EN 2025 :



INVESTISSEMENTS 2025 :

Liste des investissements pour l'année 2025. Le tableau ci-dessous prend en compte les plus importants investissements.

Aménagement Mairie, bibliothèque, nouvelle ligne de self et four au restaurant scolaire, informatique puis écrans école élémentaire, mise aux normes école maternelle suite commission de sécurité, etc.	Atelier municipaux - CTM (camion, nouveau portail motorisé, outils divers) suite cambriolage	Cimetière - Colombarium
95 740 €	67 000 €	50 000 €
Restauration intérieure de l'église	Construction de l'ALSH	TOTAL :
456 320 €	3 120 750 €	3 789 810 €

POURQUOI UNE HAUSSE DES IMPÔTS AUJOURD'HUI ? COMPRENDRE L'HÉRITAGE BUDGÉTAIRE DE NOTRE COMMUNE



Depuis plusieurs semaines, la municipalité fait face à de nombreuses interrogations concernant la récente hausse des impôts fonciers. Nous comprenons pleinement vos réactions, car toute décision touchant au portefeuille des foyers mérite explication et transparence. Il ne s'agit pas ici d'un choix facile, ni d'un manque de volonté politique, mais d'une nécessité issue de décisions passées qui ont aujourd'hui atteint leurs limites.

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. En revanche, le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires continue à être perçu par les communes.

Lors du Conseil Municipal du 25 mars 2025, la taxe foncière sur les propriétés bâties est passée de 38,03 % en 2024, à 41,50 % pour 2025. Soit une augmentation de 3,47 %.

Un gel fiscal de 14 ans : une bombe à retardement

Depuis 14 ans, aucune augmentation des taux d'imposition locale n'a été appliquée. Ce gel, s'il a pu sembler avantageux sur le moment, a en réalité freiné la capacité de la commune à entretenir ses équipements, investir dans ses infrastructures et faire face à l'augmentation continue des coûts (énergie, entretien, personnel, etc.).

Il ne faut pas oublier que le gel du taux de la taxe foncière était un argument principalement électoral : ne pas toucher aux impôts afin de maintenir une image de « bonne gestion » et éviter les mécontentements à l'approche des élections.

Repousser sans cesse les ajustements finit par creuser un déséquilibre budgétaire que nous devons désormais assumer collectivement.

Des décisions unilatérales coûteuses

Parmi les exemples les plus marquants : la construction de l'ALSH. L'architecte avait proposé une solution permettant une économie sur les coûts globaux. Cette recommandation a été refusée par l'ancien maire, sans

consultation élargie, ni justification technique solide. Cette décision, aujourd'hui, se traduit par un surcoût important pour la commune... et donc pour les contribuables.

Cependant, cette stabilité fiscale a un coût :

- 1. Manque d'anticipation :** Une hausse progressive sur 14 ans aurait permis d'amortir l'impact pour les habitants. Par exemple, une augmentation d'environ 0,25 % par an aurait abouti au même résultat sans brusquer les finances des propriétaires.
- 2. Augmentation des charges communales :** les coûts de fonctionnement (énergie, salaires, entretien des infrastructures) ont augmenté sans que la taxe foncière, tout comme la taxe d'habitation, suivent cette évolution.
- 3. La taxe d'habitation sur les résidences principales (propriétaires, comme locataires) a été totalement supprimée en 2023. L'État garanti une compensation financière, mais avec un taux, qui lui non plus, n'a pas augmenté depuis 14 ans.**
- 4. Diminution des aides de l'État :** Avec la baisse progressive des dotations de l'État aux collectivités locales, les communes ont dû assumer une plus grande part de leurs dépenses. Cette hausse fiscale n'est pas un choix de confort, mais un choix de responsabilité. Elle permettra de :
 - **Garantir les services publics** : écoles, voirie, sécurité, etc.
 - **Éviter** une dégradation des infrastructures faute d'entretien
 - **Rattraper** un retard qui aurait pu être évité avec une hausse plus modérée sur plusieurs années, **plutôt que guidée par le calendrier électoral.**
 - **Planifier** les investissements futurs de façon durable.Nous savons que ces décisions sont difficiles. Mais elles sont prises dans l'intérêt collectif et pour garantir à chacun un cadre de vie digne et bien géré.

DÉPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE
D'UN MÉTHANISEUR
AUX LANDES DE LA COMMUNE.

Un dossier de demande de permis de construire a été déposé pour la réalisation d'une unité de méthanisation sur la commune de Chanceaux-sur-Choisille. **Ce projet, porté notamment par l'État dans le cadre de la Loi APER** (appel à projets pour les énergies renouvelables), s'inscrit dans une démarche de transition énergétique et de valorisation des déchets organiques issus du territoire. Le méthaniseur sera implanté à proximité du site d'Agri-Compost, dans une zone éloignée des habitations, afin de limiter les nuisances pour les riverains. **Il ne traitera ni déchets ménager ni déchets industriel dangereux**, mais exclusivement :

- Du fumier d'élevage,
- Des déchets agricoles,
- Et des coproduits issus de l'agroalimentaire

Issues de céréales – Déchet agricole : Les issues sont constituées principalement par des fragments de l'enveloppe des grains de blé et de particules de grains dont l'albumen a été en grande partie ôté.

Plantes épuisées – Déchet Agro-Alimentaire : Les cultures céréalières comprennent une variété de plantes de la famille des graminées telles que le blé, le maïs, le riz, l'orge, l'avoine, le seigle et le sorgho.

Déchets de fruits et légumes – Déchets agricoles

• **Mycélium - Déchet Agro-Alimentaire** - Le mycélium est l'appareil végétatif des champignons, formé d'une masse de filaments généralement blancs, sur lequel poussent les carpophores (fructifications), couramment nommé champignon.

• **Eaux chargées – Déchets Agro-Alimentaire** - La méthanisation des boues d'épuration permet de produire du biométhane et s'inscrit donc dans une démarche d'efficacité énergétique des systèmes .es

Production de deux digestats seront produits : un liquide, le second solide.



Photographie d'un méthaniseur dans le département du Maine-et-Loire.

Le digestat liquide est stocké dans des poches fermées, situées au plus près des parcelles concernées par le plan d'épandage. Il est ensuite épandu sur les terres agricoles des exploitations voisines. Il offre une alternative écologique aux engrais chimiques.

Le digestat solide sera directement valorisé sur la plateforme de compostage de Chanceaux, évitant ainsi tout transit par les routes et réduisant l'impact logistique sur le réseau routier.

Ce projet vise également à produire du biogaz réinjecté dans le réseau ou utilisé localement comme énergie, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées à l'épandage traditionnel et en favorisant une gestion circulaire des ressources agricoles.

Ce méthaniseur n'a rien à voir, comme celui qui a été proposé sur les communes de Mettray et Parçay-Meslay et qui devait traiter des déchets ménagers.

Ce dossier est à ce jour rejeté tacitement par la Préfecture, suite à des pièces manquantes. Un nouveau permis devra être déposé.

Conscients des interrogations que peut susciter ce projet, nous vous tiendrons régulièrement informés dès que le nouveau dossier pourra être consulté.



(Photo NR)

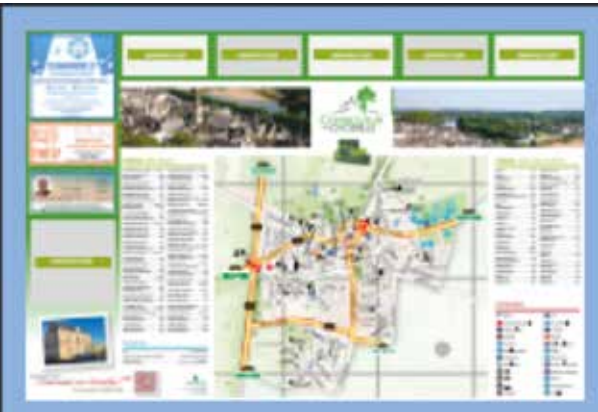


DÉCÈS DE JEAN-LOUIS BRIAULT

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Louis Briault ce 24 mai à l'âge de 63 ans. Directeur des Services Techniques de notre commune à la retraite, il avait été engagé début septembre 2014 et venait d'Azay-le-Rideau. M. Le Maire a adressé ses condoléances à ses proches et a déposé à son inhumation quelques fleurs en son souvenir.

REFONTE ET MISE À JOUR DU PLAN/
GUIDE DE LA COMMUNE

Il fallait actualiser ce plan et l'enrichir. Le nouveau plan de la commune de Chanceaux-sur-Choisille et de Langennerie sera disponible très rapidement. Il sera distribué à chacun et remis dans le réseau de nos commerçants et entrepreneurs.



PRÉSENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET MUNICIPAL
LE 4 AVRIL À 18 H 30 EN SALLE DU CONSEIL

Les élus ont pu avoir dans le détail la présentation de la nouvelle arborescence du site internet de Chanceaux-sur-Choisille.

En présence de Thierry Donin le Webmaster qui héberge notre site et qui l'a développé, nous avons expliqué le travail d'équipe mené avec les responsables des services de la Mairie sous la Direction de Mme Marais. La communication s'est normée et de nombreuses publications légales doivent être portées obligatoirement sur le site.

L'ensemble des personnels concernés ont reçu une formation spécifique. L'affichage public libre tend à disparaître. Nous remercions les participants pour leurs questions pertinentes.

Nous avons choisi d'avoir une structure de site qui permet son évolution à venir afin d'installer des applications.

www.chanceaux-sur-choisille.fr

QR code à prendre en photo sur votre smartphone, pour ouvrir l'accès directement au site



TOURNAGE SUR LA COMMUNE

À l'initiative de M. Frederic Augis Président de Tours Métropole une communication est entreprise sur les 22 communes et c'est ainsi que le vendredi 27 juin s'est déroulé un tournage de Val De Loire TV pour la rubrique « FAISONS UN TOUR » réalisé sur notre commune.

Le film est au montage au moment du bouclage de notre ZOOM, nous ne manquerons pas de vous tenir informé du résultat.

Voici le lien vers le site internet, rubrique programmes courts « Faisons un tour » <https://www.valdeloire.tv/programmes-courts/> Vous y trouverez des tournages d'autres communes, pour exemples.



CONSTRUCTION GAMBETTA



Le 21 février pose de la première pierre symbolique du Clos Lavallière au 1-3 rue de la Fuye. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Le Maire, d'élus, des architectes Denerier et Martzolf, de 3F Centre Val de Loire. 36 logements locatifs sociaux et des logements en accession à la propriété. La livraison des logements est prévue début 2026.

SEMAINE CULTURELLE
DU 8 MARS AU 16 MARS

En collaboration avec la Municipalité s'est déroulée la Semaine Culturelle.
33^e Salon des Arts mêlant peintures et sculptures, Mme Moulinneuf la Présidente et son équipe, ont cette année accueilli deux invités d'honneur ; Jean-Louis Chuffart, artiste sculpteur et Francis Lucas peintre coloriste. Il y a eu cette session 269 œuvres et plus de 380 visiteurs.
Les prix ont été remis en présence des artistes et des élus de l'équipe de M. Le Maire.
Prix du Salon : Valerie Labourdette
Prix du conseil départemental : Anne Horlaville
Prix de la ville : Sylvie Milan
Prix de la semaine culturelle : à Auriac
Prix de peinture : Jacques Riguidel
Prix d'aquarelle : Jean-Pierre Proust
Prix de pastel : Rebecca Moineau
Prix de dessin : Christian Bourdin
Prix de sculpture : Isabelle Hatton
Prix de l'atelier : Pascal Diarel
Prix de technique mixte : Martine Auvinet
Encore un très beau millésime : bravo et merci à toutes et tous.



23 MARS : C'EST LE CARNAVAL
DE CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE

Sous la pluie incessante, le petit monde carnavalesque ne s'est pas découragé une seule seconde, maquillage, musique, parade des vélos et défilés costumés tout cela s'est déroulé à l'intérieur de la salle des Loisirs : même pas grave l'ambiance était au max !
Merci aux organisateurs, aux enfants et aux parents, les élus avec M. Le Maire se sont fondus dans la foule et dans l'ambiance très sympathique.



18 AVRIL
PREMIER MARCHÉ NOCTURNE DE 2025 : LE RETOUR

Particulièrement attendu « la signature de notre cœur de village » animée par l'équipe d'organisation a remis le contact entre les visiteurs et les commerçants : l'ouverture et la présentation des acteurs a été assurée par Christophe Damour, 1^{er} Adjoint entouré aussi de M. Druelle et d'élus.



Une tombola a été mis en jeux et le CMJ était présent pour marquer de leur présence active ce retour des beaux jours. Convivialité et bonne humeur, échanges et dégustations : le tout animé par Rémy.



27 MAI

POSE DE LA PREMIERE PIERRE SYMBOLIQUE
DE LA RÉSIDENCE VILLA CANCELLIS

Rue de la Mairie et allée des Cyprès.
Valloire Habitat a commencé les travaux pour un ensemble de 43 logements sociaux qui seront livrés fin 2026, début 2027. M. le Maire, les élus et les acteurs du projet se sont réunis pour cet événement au centre-bourg.



28 JUIN

FÊTE DES ÉCOLES

Remise des livres offerts par la Municipalité aux élèves du CM2 avant leur rentrée au collège, M. Druelle accompagné d'élus étaient à la manœuvre. Ça y est ! Pour eux c'est le saut dans « le grand bain » dès septembre.



27 JUIN



LA MUNICIPALITÉ RETOURNE À L'ÉCOLE

Remise des pots de miel de printemps des ruches de la commune à tous les élèves des écoles ainsi que les livres qu'ils avaient préalablement sélectionnée. Le Maire, accompagné d'élus, est passé dans chacune des classes pour la distribution. Nous leur souhaitons un été rempli de douceur et de belles découvertes littéraires.



LE CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Chanceaux-sur-Choisille est composé de 15 membres, âgés de 10 à 16 ans, la fonction de Maire des Jeunes est assurée par Clémence Rabot.
Le CMJ permet aux jeunes conseillers d'exprimer leurs idées, de s'impliquer dans la vie locale à travers des projets et de découvrir le fonctionnement des institutions démocratiques.
Des actions ont ainsi été menées comme la vente de tickets de tombola, la tenue de stands d'activités pour la fête des écoles et la tenue d'un stand au marché nocturne afin de présenter le Conseil Municipal des Jeunes.
D'autres projets à venir : la confection de jeux en bois qui seront mis à disposition lors des manifestations de la commune auxquelles le CMJ participera, mais aussi l'exposition « Chanceaux d'hier et d'aujourd'hui », qui retracera le passé de notre commune.
Toutes les propositions étant les bienvenues, une boîte à idées sera mise à disposition lors des manifestations du Conseil Municipal des Jeunes.



7 JUIN

CONCERT CHAMPÊTRE ET BUCOLIQUE AVEC
LES AMIS DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

L'apéritif était offert par la Municipalité à 19 h Pour la Restauration sur place il y avait « Jérôme » au petit plaisir gourmand et les glaces et crêpes de Nelly



CÉRÉMONIES DU SOUVENIR DU 8 MAI

Le départ du cortège s'est fait devant la Mairie. Les élus, les enfants de l'école et leurs parents, les membres du CMJ, les militaires, et les anciens combattants, ont pris le chemin du cimetière pour rendre hommage aux morts pour la France de notre commune.

Au retour, des enfants du CMJ ont lu un discours sur les évènements tragiques liés aux guerres et M. Le Maire a délivré le message national destiné au devoir de mémoire. Une gerbe de fleurs est venu symboliser l'action de mémoire et les enfants de l'école d'entamer une vibrante Marseillaise.

Merci à toutes les personnes présentes et aux participants. C'est aussi l'âme de notre commune que d'être aussi rassemblé dans des moments importants de notre histoire.

Un vin d'honneur a été servi à la Mairie, les amuse bouches ont été confectionnées par la Boulangerie Pâtisserie : Agapè, 6 rue de la Grande Ferme au centre-bourg de notre commune.

Merci à notre Fleuriste Villa Cancellis 1 rue de la Grande Ferme qui a réalisé la jolie gerbe de fleurs.



Nous adressons une pensée particulière à la mémoire de Gérard Nivet, malheureusement décédé dans sa 77^e année en février dernier, Il était entre autres, le Président de l'association communale des anciens combattants de Chanceaux-sur-Choisille. (Photo NR)



Le nouveau Président de l'association s'appelle M. Jean-Luc Vallet, nous avons pu échanger plus largement lors de cette cérémonie et lui avons souhaité la bienvenue.

CONCERNANT NOS « MORTS POUR LA FRANCE »

L'enquête menée par Michael Bourguignon, citoyen cancellien, féru de l'histoire de notre commune « Jusqu' à présent, quatre anciens Cancelliens morts pour la France, ne seraient pas inscrits sur le monument aux morts de la commune :

ROBIN Prosper Henri :
Né à Ballan le 4 novembre 1876,
Marié à Chanceaux-sur-Choisille le 17 juin 1901 avec Victoire Silvine RIGOREAU (domicilié cette année-là dans la commune,
Mais habite à Saint-Antoine-du-Rocher l'année de son décès en 1916.



Mort pour la France le 20 juin 1916 à Bar-le-Duc.
Sa femme Victoire S. Rigoreau est née à Chanceaux-sur-Choisille.
La sépulture de Prosper ROBIN se trouve dans le cimetière de Chanceaux, mais son nom est indiqué sur le monument aux morts de Saint-Antoine-du-Rocher.

LANDAIS Arsène Georges
Né le 2 novembre 1885 à Chanceaux-sur-Choisille.
Marié à Notre-Dame-d'Oé le 14 avril 1909 avec Marie Louise FUSIL.
Mort pour la France le 30 aout 1918 à Breuil-le-Sec (Oise, 60).
Son nom est indiqué sur le monument aux morts de Notre-Dame-d'Oé.
Je n'ai pas retrouvé sa sépulture (Peut-être dans l'Oise ?).

FOUSSARD Fernand Germain
Né le 27 juin 1911 à Chanceaux-sur-Choisille.
Mort pour la France le 14 mai 1940 à Bouvignes (Belgique).
Sa sépulture se trouve dans le cimetière de Chanceaux-sur-Choisille.

AVENAT Désiré
Né le 23 septembre 1882 à Chanceaux-sur-Choisille.
Marié à Château-Renault le 1^{er} juillet 1911 avec Alphonsine Léa CRUCHET.
Mort pour la France le 5 avril 1918 à Ailly-sur-Noye.
D'après mes recherches, son nom serait indiqué sur le monument aux morts de Château-Renault, où il y aurait sa sépulture Je n'ai pas eu encore le temps de me rendre sur place pour confirmer ces deux points, mais il est (peut-être ?) possible aussi que sa sépulture se trouve dans le cimetière de Saint Antoine-du-Rocher, car son nom est indiqué aussi sur le monument aux morts de cette commune (sans que je sache pourquoi).
Concernant AVENAT Désiré, il me semble qu'il y ait deux homonymes :
Dont l'un est bien né à Chanceaux-sur-Choisille le 23 septembre 1882, et mort pour la France le 5 avril 1918.

NDLR : Passionnant Michael, merci pour ces recherches !
Il est d'autant plus important de continuer ce chemin de découverte dans l'esprit de mémoire et aussi pour ceux qui l'ont écrite par leur courage en sacrifiant leurs jeunesses et parfois leurs vies.

BILAN DE PRINTEMPS DU SERVICE SPORTS ET JEUNESSE

STAGE DU 7 AVRIL AU 18 AVRIL

1^{re} semaine
Animation : Diane et Lucas
Lundi 7 : jeux de société : Gamelle, sardine, poule renard vipère...
Mardi 8 : journée cirque
Mercredi 9 : sortie au cinéma
Jeudi 10 : shopping à Tours
Vendredi 11 : Escalade blocks

2^e semaine
Animation : Diane, Bertrand, Tidiane, Théo
Lundi 14 : patinoire de Tours
Mardi 15 : Pékin express dans la ville de Chinon
Mercredi 16 : matinée casino, après-midi cinéma
Jeudi 17 : journée américaine
Vendredi 18 : course d'orientation

L'équipe d'animation : La présence de Lucas (qui avait déjà été présent sur les vacances d'hiver) sur la première semaine a permis à Diane une intégration rapide et facile. Bertrand, étant présent sur les terrains de football, a aussi permis de faciliter la passation.
La présence de quatre animateurs sur la deuxième semaine a facilité le travail d'encadrement sur les activités à choix multiples comme le cinéma (deux choix de films la première semaine contre trois, ce qui a réussi à satisfaire tous les jeunes).

Le restaurant scolaire : Les jeunes font remonter que les quantités sont suffisantes pour le goûter. La possibilité de se resservir à la cantine est appréciée. Les pique-nique manquent de diversité (ex du déjeuner du vendredi 18 avec des baguettes, des sandwiches triangles et du pain de mie). De plus, le vendredi 18, Bertrand a été dans l'obligation d'acheter de l'eau au supermarché car elle n'avait pas été fournie. **Les locaux sont toujours propres** tous les matins. Les toilettes le sont aussi.

Les jeunes ont été très agréables. Ils sont autonomes pour la plupart même si un écart d'âge important la deuxième semaine (10 ans-16 ans) a été relevé par certains jeunes et animateurs. L'encadrement doit donc différé en permanence mais cela permet aussi de travailler sur la cohésion de groupe. Les jeunes ont été responsables sur les temps en autonomie sur la première, comme sur la deuxième semaine. Pas d'incident à remonter.

Objectifs du séjour :
• Développer l'autonomie chez le jeune
• Favoriser la diversité culturelle
• Inciter les jeunes à l'activité physique

Fréquentation
Un public assez jeune dans l'ensemble avec une majorité de 11-13 ans inscrits aux activités. Pas de grande différence d'inscription par jours sauf sur le vendredi 18, dernier jour des vacances scolaires. Sur les deux semaines, seulement trois jeunes se sont inscrits sur l'entièreté de la semaine. Les autres choisissent en fonction de l'activité, mais surtout en fonction des jours où leurs amis s'inscrivent également. La plupart des adolescents se sont inscrits au moins deux fois dans la semaine. Seuls trois jeunes ne se sont présentés qu'un jour sur les 10.

rahardados@chanceauxsurchoisille.fr
facebook accueil jeunesse
instagram chanceauxcentreadoschanceaux



FIN MARS

OPÉRATION « TULIPES CONTRE LE CANCER ET LE HANDICAP DES ENFANTS »



En Touraine, depuis plus de 20 ans, trois clubs Lions : Tours Jardin de la France – Tours Rives du Cher – Joué-lès-Tours Vallée du Lys et deux clubs associés de Fondettes et Montbazon, se sont unis pour planter sur un terrain (prêté par un agriculteur) de Chanceaux-sur-Choisille environ 130 000 bulbes. Ensuite ils gèrent la cueillette et organisent la délivrance de bouquets de tulipes contre un don auprès du public dans différents lieux (sur le terrain, dans les supermarchés, les hyper-marchés, les Halles de Tours...) mais aussi par le biais de contrats auprès des entreprises et des commerçants.

Les bénéfices de cette action destinée à la lutte contre le cancer et le handicap de l'enfant, sont redistribués chaque année à l'hôpital de Clocheville, à des associations accompagnant les enfants malades à la mer et à la montagne, à la recherche contre le cancer des enfants et à d'autres associations.

La cueillette et la délivrance des bouquets sont réalisés (selon un planning préétabli de la fin mars à début mai, basé sur les disponibilités de chacun) par les membres Lions et des bénévoles de la région tourangelle.

Si vous adhérez à la cause de cette action, que vous avez un peu de temps à y consacrer (selon vos disponibilités) au sein d'équipes où la bonne ambiance est de mise, que ce soit à la cueillette à Chanceaux/Choisille ou dans les différents points de délivrance, n'hésitez pas à nous contacter : lions.tulipes37@gmail.com

CYCLISME



Répondez à la grande enquête citoyenne sur le vélo !

Aménagements cyclables, stationnements vélo, sécurité routière, éducation à la mobilité. Donnez votre avis sur la place du vélo dans votre quotidien.

Baromètre vélo

- Un rapide questionnaire – 10 min.
- Des résultats disponibles dès septembre 2025
- Un outil pour que votre commune améliore les conditions de déplacement
- Aucun traitement commercial de vos données



CHANCEAUX JUDO

Une nouvelle olympiade a débuté le 3 janvier 2025 au dojo de Chanceaux avec la réélection à l'unanimité du bureau. La présidente Nathalie Chereau, entourée de son équipe fidèle et désormais épaulée par le nouvel enseignant Anthony Cottens, se félicite de ce début d'année dynamique et prometteur.

Des résultats sportifs remarquables !

- 35 athlètes engagés en compétition départementale : 15 podiums
- 27 athlètes qualifiés au niveau régional : 14 podiums
- 4 judokas sélectionnées aux Championnats de France
- 2 jeunes arbitres présents aux Championnats de France cadets et juniors

Les féminines se sont particulièrement illustrées :

- Pierre Nina (-44 kg) : qualifiée aux Championnats de France Juniors 1D et Cadettes 2D
- Boulesteix Mélanie (-57 kg) : sélectionnée au France Cadettes 2D
- Laurent Meredith (-57 kg) : engagée au France Espoirs Cadettes

Chez les masculins, deux jeunes arbitres se sont démarqués :

- Renoton Naoki (cadet) : arbitre à la Coupe de France Minimes
- Delaneau Clément (junior) : arbitre aux Championnats de France Cadets 2D et Espoirs

Et chez les plus jeunes, 14 poussins se sont illustrés lors du tournoi départemental des Petits Tigres :

- 8 médailles d'Or, 2 d'Argent et 4 de Bronze

Un club engagé pour l'environnement et les valeurs citoyenne, deux animations majeures cette saison, l'écocitoyenneté et le code moral du judo. **Le club s'inscrit pleinement dans une démarche éco-responsable, avec cinq engagements forts : zéro papier, zéro bouteille plastique, seconde vie aux judogis, lutte contre le gaspillage énergétique et protection de la planète.** Le code moral s'appuie sur les valeurs fondamentales : politesse, respect, contrôle de soi, sincérité, courage, modestie, honneur et amitié.



Bureau olympiade 2024-2028



Stage multisports



Olivier et Didier



Journée Para judo



Tournoi des Petits Tigres



Lucas, Nina, Clément, Mélanie, Yann et Chrystal

Un club ouvert à tous, le 29 mars, le club a accueilli sa 11^e édition Para-Judo, un événement phare de notre association labellisée Sport Handicap 37 et Fédéral Para-Judo. Un moment fort marqué par la présence d'un invité d'honneur exceptionnel, Olivier Desroses, arbitre international ayant officié aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020 et Paris 2024. Les enfants, en judogi, ont participé à des ateliers en immersion dans le handicap (vue, ouïe, mobilité), favorisant l'inclusion, l'empathie et le partage.

Vacances sportives pendant les vacances de Pâques, 20 jeunes ont profité du stage multisports : une semaine placée sous le signe de la découverte, du dépassement de soi et de la convivialité.

Record de ceintures noires pour la saison ! Neuf nouveaux gradés ont été formés cette saison :

Voie technique (jujitsu) : Broussard Didier et Sorel Olivier (1^{er} dan)

Voie compétition : Sorel Lucas, Pierre Nina, Delaneau Clément, Boulesteix Mélanie, Chaumet Chloé, Perrocheau Yann Olivier (1^{er} dan) et Chrystal Puissant (2^e dan) À chacun son chemin, ses ambitions, mais tous ont franchi une étape symbolique : rejoindre la grande famille des ceintures noires du club.

Un fort engagement fédéral, le club s'investit également dans les fonctions officielles :

- Renoton Naoki devient arbitre départemental
- Pierre Nina obtient son grade de commissaire sportive départementale
- Puissant Chrystal, déjà engagée depuis 2014, gravit tous les échelons jusqu'à devenir Commissaire nationale, un accomplissement salué par la Lettre de Félicitations Jeunesse et Sports reçue en début d'année.

Une belle dynamique collective avec 219 licenciés, Chanceaux Judo confirme sa vitalité. Nathalie Chereau conclut « *Nous sommes une grande famille. J'en suis le chef d'orchestre, bien entourée. Notre nouvel enseignant prend le rythme, guidé par notre Haut Gradé, pilier de cette belle mélodie.* »

AEAC : ATELIER D'EXPRESSIONS ARTISTIQUES DE CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE

Le 33^e Salon des Arts de l'AEAC s'est déroulé du 8 au 16 mars 2025. Nous avons accueilli 84 artistes, 850 visiteurs ; lors du vernissage, un honneur a été rendu à Raymond MAUDUIT, l'un de nos animateurs depuis 20 ans qui a découvert son portrait peint à l'aquarelle par Francis LUCAS, Trois matinées ont été consacrées à l'accueil des scolaires qui ont pu exposer des œuvres créées à partir du sujet « la mer et sa préservation », en corrélation avec le thème « Le Phare », choisi comme sujet commun par les peintres de l'AEAC. En avril, une journée peinture toutes techniques nous a permis de tous nous retrouver dans une ambiance studieuse et joyeuse. Des sorties, mêlant Art et Découverte, sont en cours de réalisation.



TOUS NIVEAUX

TOURNOI RAPIDE D'ÉCHECS

CHANCE' OPEN

ENTRÉE
Enfant: 8 €
Adulte: 12 €

Codance 15' + 10 s

Buvette et sandwiches sur place

800€ de prix

aprentissageechecschanceaux@gmail.com

Dimanche 18 mai 2025

1ère ronde à 9h30

Salle des loisirs de Chanceaux sur Choisille

inscription ici

Licence FFE obligatoire

CRÉDIT AGRICOLE

SUPERU
Chanceaux sur Choisille

Échecs
Chanceaux sur Choisille

Amandine GANDEMER

CLUB D'ÉCHECS

PREMIER RAPIDE FIDE DU CHANCE' OPEN

Le lundi matin c'est le temps du « quoi de neuf ? ». L'occasion de se raconter son week-end. De nombreuses conversations matinales auront pour thème aujourd'hui, une commune, une association, une activité ludique – certains rappelleront à raison que c'est un sport. En effet, hier s'est tenu « le premier rapide FIDE du Chance' open ». « Hier j'ai participé à un tournoi d'échecs de parties rapides à Chanceaux-sur-Choisille. C'était une belle réussite. » Le club a vu le jour il y a seulement 18 mois, il compte aujourd'hui 52 licenciés, trois arbitres, des animateurs et vient de réussir son baptême de club organisateur d'open d'échecs.

Le Chance' open en quelques chiffres :

- 144 joueuses joueurs (dont 15 féminines)
- 68 joueurs ayant un classement de la fédération internationale des échecs
- 26 joueurs ayant un classement de la fédération française des échecs
- 50 joueurs débutants
- 9 vétérans et 7 joueurs de moins de 8 ans
- 4 ligues représentées
- 15 clubs d'échecs représentés.

Le chance' open c'est une ambiance détendue, des bénévoles accueillants, à l'instar des mascottes, une buvette conviviale et des muffins personnalisés.

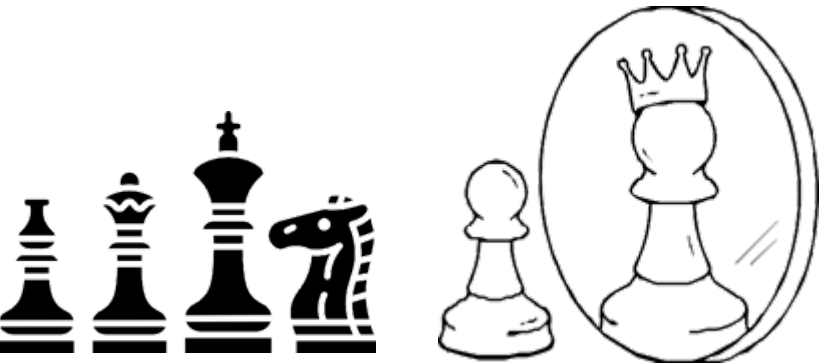


Le Chance' open c'est une participation de 147 joueurs qui viennent s'affronter sur l'échiquier, s'amuser ensemble, progresser ensemble, sous l'œil averti et attentif des arbitres.

Le Chance' open c'est une valorisation des échecs féminins, avec un prix récompensant la « meilleure féminine » et la présence de Jocelyne Wolfangel porte étendard des échecs féminins, et de notre sponsor Amandine Gandemer.

Le Chance' open c'est une récompense et convivialité, avec des prix en argent, des coupes, des paniers garnis, et des médailles pour tous les jeunes. C'est plus de 800 € de prix.

Le club apprentissage Échecs Chanceaux vous remercie de votre participation et vous dit à bientôt pour de nouvelles aventures.





HIP HOP

L'ÉNERGIE DU HIP HOP À CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE !

Depuis 2019, l'association Danse Hip Hop Chanceaux fait vibrer la commune en rassemblant des danseurs de tous âges autour de chorégraphies pleines d'énergie. Avec ses 40 adhérents, elle offre un espace où passion et culture urbaine se rencontrent, accueillant aussi bien les débutants que les amateurs confirmés.

Les cours, adaptés à chaque tranche d'âge, se répartissent en trois groupes :

- Les enfants (8 à 11 ans)
- Les adolescents (12 à 18 ans)
- Les adultes

Les mercredis, entre 17 h 15 et 20 h 30, la salle des loisirs se transforme en scène d'apprentissage sous la direction de Marie Rousseau, une professeure passionnée et expérimentée. À travers ses chorégraphies originales, Marie transmet l'essence du Hip Hop tout en racontant l'histoire de cette culture.

Très active sur la scène tourangelle, Marie met toute sa créativité et ses connaissances au service de l'association, notamment pour concevoir le spectacle de fin d'année mais aussi pour imaginer avec les membres du bureau des événements et des participations à des manifestations publiques.

LES AMIS DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Ramon et les Cigales le 24 et 25 avril 2025 l'association « Les Amis de la Musique et de la Danse » organisait comme chaque année son spectacle annuel « Dans la jungle, Terrible jungle » dirigé par Didier Buisson, à la salle Oésia/Notre-Dame-d'Oé, devant plus de 1 000 spectateurs sur les deux soirées... Public extraordinaire pour un voyage inoubliable. Réservez dès aujourd'hui les 9 et 10 avril 2026 pour de nouvelles aventures.

Tennessee Country Dance 37 : Notre soirée « sucré-salé » du 27 juin a clôturé la fin de la saison par d'intenses révisions autour de quelques agapes, bien méritées. Nous voilà en vacances, mais en ayant déjà pour objectif la rentrée, avec une reprise des cours les mercredi 17 et jeudi 18 septembre 2025, ainsi qu'un évènement très important qui aura lieu le samedi 18 octobre 2025. Ce jour-là, nous fêtons nos « 5 ans » avec la venue d'un chorégraphe, histoire d'apprendre



Rejoignez l'aventure !

Envie de tenter l'expérience ? Si vous avez au moins 8 ans, enfiler vos baskets et venez faire un cours d'essai en septembre ! L'association vous accueille avec votre groove et vos idées pour enrichir cette belle aventure collective.

Pour nous contacter :

Mail : chanceauxhiphop@gmail.com

Facebook : ChanceauxHipHop

Instagram : @chanceauxhiphop

Cours d'essai : en septembre à la salle des loisirs de Chanceaux-sur-Choisille.



quelques danses, ainsi qu'un duo de musiciens, afin d'agrémenter notre bal par un concert. Un été assurément studieux pour le bureau !

• Jeudi : 19 h 30 à 20 h 30, cours

« Débutants » : aucune pratique de la danse Country (ou 1 à 2 ans)

• Jeudi : 20 h 30 à 21 h 30, cours

« Débutant +/Novice » : 1 à 2 ans de pratique minimum

• Mercredi : 20 h à 21 h 30, cours

« Novice+/Intermédiaire » : plusieurs années de pratique

21 JUIN

COMPÉTITION DE DRONES PAR CACH 37

M. Le Maire a permis d'accueillir dans la salle des Loisirs communale, le premier Tournoi de Drone Soccer organisé par le Club d'Aéromodélisme de la Choisille : le Cach 37 dont le Président M. Eric Fièvre a montré sa satisfaction au terme de la compétition. Ce tournoi est qualifiant pour le championnat de France qui se déroulera en fin d'année.

C'est une compétition qui se joue avec trois drones par équipe : un attaquant et deux défenseurs, le but étant de marquer des points dans l'anneau du camp adverse et ceci pendant 3 minutes. Il a été permis de s'essayer au pilotage : un art de spécialiste !

Merci à tous pour cet événement unique !



BMX

Une saison s'achève pour l'AS Chanceaux BMX, une très belle saison cette fois encore avec l'organisation de trois compétitions à domicile, des pilotes qui brillent sur les courses départementales, régionales et même inter-régionales, des échéances à venir qui font à l'avance palpiter le cœur : la finale régionale UFOLEP, le 22 juin avec peut-être pour la 4^e année consécutive le titre du club champion régional, quatre pilotes sélectionnés pour le Trophée de France (Championnat de France pour les jeunes jusqu'à U15) fin juin et trois pour le Championnat de France en octobre, dont un qui devient pilote national 2026 ! Si les planètes se sont plutôt bien alignées ces derniers mois, c'est la récompense du travail engagé par l'ensemble du club : pilotes, coaches, familles, bénévoles, dirigeants, avec le concours de la Municipalité, de nos partenaires publics et privés, que nous remercions de leur soutien. Pour la saison prochaine, nous espérons démarrer le chantier réhabilitation



de la piste courant décembre, afin de permettre à nos pilotes de progresser dans les meilleures conditions en termes de sécurité et de qualité de l'outil de travail. Nous serons présents au Forum des associations.

Pour tous les renseignements utiles sur notre site Internet www.bmxchanceaux.com, ainsi que sur nos pages Facebook Chanceaux BMX et Instagram [as.chanceaux.bmx](https://www.instagram.com/as.chanceaux.bmx)



ASCT

AS Chanceaux Tennis : Les temps forts de la fin de saison et les nouveautés à venir !

La saison tennistique bat son plein à l'AS Chanceaux Tennis (ASCT) !

Voici les rendez-vous à ne pas manquer et les nouveautés pour la prochaine saison.

AS Chanceaux Tennis : une saison printanière prometteuse !

L'ASCT peut être fier de ses équipes engagées lors des championnats de printemps !

Cette année, les résultats ont été au rendez-vous, tant chez les hommes que chez les femmes.

Côté féminin, l'équipe 2 réalise une belle victoire en décrochant la montée en division 2, après une saison exemplaire marquée par la cohésion et la combativité.

Chez les hommes, c'est l'équipe 1 qui s'illustre en finissant 2^e, récompensant ainsi le travail et l'engagement de tous ses joueurs.

Les autres équipes du club n'ont pas démérité et parviennent à se maintenir dans leurs divisions respectives, assurant ainsi la stabilité et la dynamique positive de l'ASCT.

Félicitations à tous les joueurs, joueuses, entraîneurs pour leur

investissement, leur passion et leur bonne humeur.

Open de l'ASCT : du 7 au 22 juin

Le traditionnel Open du club se tiendra du 7 au 22 juin. Venez nombreux encourager les 70 joueurs/joueuses inscrits et profiter de l'ambiance très conviviale autour des courts !

Finale du tournoi interne : dimanche 29 juin à partir de 14 h

Le tournoi interne du club touche à sa fin. Les deux grandes finales dames et hommes auront lieu le dimanche 29 juin dès 14 h. L'occasion idéale de soutenir vos amis et de partager un moment festif.

Pré-inscriptions 2025-2026 : vendredi 29 juin de 9 h à 12 h

Vous souhaitez poursuivre l'aventure tennistique ou rejoindre le club ? Les pré-inscriptions pour la saison prochaine auront lieu le vendredi 29 juin entre 9 h et 12 h au club-house.

Nouveauté 2025-2026 : mini-tennis pour les 4/6 ans

Grande nouveauté pour la rentrée : un créneau mini-tennis dédié aux enfants de 4 à 6 ans ! Une matinée découverte avec des séances accompagnées de notre coach sera organisée le 29 juin de 9 h à 12 h. Venez essayer et initier vos enfants à la pratique du tennis dans une ambiance ludique et adaptée. Toute l'équipe de l'ASCT vous attend nombreux sur et autour des courts pour clôturer la saison en beauté et



préparer la suivante dans la bonne humeur !

Sportivement, Maxime pour le bureau ASCT

MÉDECINS : LA COMMUNE EN RECHERCHE
ACTIVE FACE À DES DIFFICULTÉS PERSISTANTES

Notre commune est pleinement mobilisée pour faire face à la problématique de l'accès aux soins, en particulier à travers la recherche active de médecins. Comme de nombreuses collectivités en France, nous sommes confrontés à une pénurie de professionnels de santé, qui impacte directement la qualité de vie de nos habitants.

Depuis de nombreux mois, la municipalité multiplie les démarches pour attirer de nouveaux médecins généralistes et spécialistes :

- Diffusion d'annonces sur les plateformes spécialisées
- Prise de contact avec des jeunes praticiens en fin de formation
- Collaboration avec les agences régionales de santé et les facultés
- Étude de dispositifs d'incitation (aide à l'installation, cadre de vie attractif)

Malgré ces efforts, les résultats se font attendre. Les causes sont bien identifiées : un nombre limité de professionnels disponibles, une forte concurrence entre les territoires, et des attentes croissantes des médecins en matière de conditions d'exercice.

Notre volonté reste intacte : maintenir et renforcer l'offre de soins de proximité pour tous les habitants. Ce combat est collectif. Si vous avez des idées, des contacts ou si vous souhaitez vous impliquer dans cette démarche, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.



THÉÂTRE DE L'ESCAPADE
SIX MOIS D'ENTHOUSIASME ET DE CRÉATION

Cabarets d'improvisation

Les soirées des 26 avril et 14 juin ! Humour, spontanéité et complicité avec le public étaient au rendez-vous lors de ces deux moments festifs.

Fête des ateliers – 14 juin

Petits et grands comédiens en herbe ont présenté le fruit de leur travail de l'année. Une soirée riche en émotions et en partage, dans une ambiance conviviale.

À venir

La troupe prépare actuellement la pièce « Mariage et Châtiment » de David Pharao, une comédie vive et pleine de rebondissements, à découvrir courant 2026.

Le Théâtre de l'Escapade poursuit ainsi sa mission de lieu d'expression, de formation et de lien pour toutes les générations. Bravo aux artistes, intervenants et bénévoles !

Renseignement : Fred Darbon au 06 86 24 76 13 et theatreskpade@gmail.com



TERRA CANCELLA

L'association est active toute l'année, au rythme de la nature, et propose plein de projets écolos et communautaires.

Le 1^{er} mai, plus de 250 jardiniers étaient à Ballan-Miré pour notre troc plantes, le plus grand de la région Centre !

On est présents à plein d'événements près de Tours, suivez le programme sur notre page Facebook.

Rejoignez-nous dès maintenant pour recevoir votre kit de graines printanier (tomates, poivrons, fleurs...) en adhérant sur helloasso.



AS FOOTBALL CHANCEAUX

Les 7 et 8 juin 2025 s'est déroulé le Tournoi national réservé aux joueurs U 15 : soit le 34^e défi du club sportif cancellien.

Vingt-quatre équipes de Tours et d'ailleurs comptaient au total 360 jeunes qui se sont rencontrés, le tout organisé magnifiquement par une équipe de 110 bénévoles.

En parallèle des matchs se sont déroulées des activités très originales et thématiques : Le Festi Foot, le Tir au mur, le Défi gardien, Educ Foot... Bravo aux équipes de l'asso.

Le nouveau trophée a été remporté par l'équipe FOOT SUD 41 près de Romorantin contre l'équipe de Dinan Lehon (dept 22) Clin d'œil à Christian Péneau figure emblématique de l'AS FOOT de Chanceaux pour sa contribution historique dans le tournoi et qui raccroche cette année, merci aussi aux parents hébergeurs de la commune, qui ont permis à des jeunes de trouver des conditions favorables et solidaires.



CHANTS ET NOTES

Chants et Notes, l'école de musique intercommunale de Chanceaux-sur-Choisille et Notre-Dame-d'Oé propose un enseignement de la musique axé sur la pratique collective. Tout au long de l'année, des projets sont menés par l'équipe pédagogique qui a pour objectif d'assurer une cohésion entre l'apprentissage pratique et théorique.

Ainsi, dès le début de son parcours, un élève se verra proposer une pratique collective, qu'elle soit ponctuelle ou permanente, l'invitant à mettre en œuvre ses acquis et à rendre vivant son apprentissage avec l'aide de ses professeurs

Chants et Notes propose

- des cours de formation musicale (collectif),
- des cours individuels d'accordéon, batterie, clarinette, flûte, saxophone, violon, violon alto, piano, guitare, chant (certains instruments sont disponibles à la location)
- des pratiques collectives : atelier musiques actuelles, atelier vocal adultes, chorale enfants, fanfare de rue, éveil musical (4-6 ans)

L'école de musique organise plusieurs concerts par an et aime participer à la vie des communes, en collaboration avec les autres acteurs culturels ou éducatifs du territoire. L'école de musique accueille tout public, enfants et adultes. Seul le désir de faire de la musique est requis !

Présidente : Mandine Prieur

Vice-présidente : Sonia Chantebeau

Contact coordination :

**Emmanuelle Beaujouan 07 52 06 54 49
chantsetnotes@gmail.com**

FÊTE DE LA MUSIQUE À L'ALSH

Mercredi 18 juin, dans le cadre de la fête de la musique, et de la semaine portes ouvertes de l'école de musique Chants et Notes, nos jeunes

Musiciennes et musiciens sont venu(e)s jouer pour les enfants de l'ALSH.

La chorale enfants a interprété quatre chants dont deux étaient accompagnés par les élèves de formation musicale.

En préambule de cette prestation, les musiciennes et musiciens ont pu présenter leurs instruments et échanger avec leur auditoire.

Cet après-midi s'est terminé par un goûter partagé.

Si vous ou vos proches avez envie de vous initier à la musique.

N'hésitez pas à nous contacter

au 07 52 06 54 49 ou par mail à l'adresse suivante :

chantsetnotes@gmail.com

Réseaux sociaux : chantsetnotes.fr

www.facebook.com/chantsetnotes

www.instagram.com/chantsetnotes/



SAMEDI 28 JUIN
FÊTE DES ÉCOLES

C'est sous un temps magnifique mais écrasant de chaleur avec un épisode caniculaire intense que tous les parents et enfants des écoles présents se sont retrouvés sur l'esplanade verte à côté du dojo. Les organisateurs et les bénévoles ont présentés différents stands à l'attention des enfants et ont prévu également dans l'organisation de quoi se rafraichir et prendre un peu d'ombre. Restauration et consommation : tout était au rendez-vous de cette belle fin de saison scolaire.



28 JUIN 2025
À PARTIR DE 18H

Esplanade
du DOJO

FEU
de la
Saint Jean

SARDINES
RILLONS
BARBECUE

19H
REPAS CHAMPÊTRE AU SON
DU GROUPE REVENGE BANG
réservation sur place

21H
DISTRIBUTION DES LAMPIONS
DEPART 21H45
Oratoire - Réserve aux - 10 ans

22H30
EMBRASEMENT DU FEU
DE SAINT JEAN

23H
FEU D'ARTIFICE

JUSQU'À 2H
ANIMATION PAR DJ KRYK



DÉFILÉ DES LAMPIONS
DANS LE CENTRE-BOURG À 22 H 30

La municipalité depuis la veille avait pris ses responsabilités quant au danger que représentaient la réalisation du feu de la Saint-Jean et du tir du feu d'artifice, en annulant à regret ces deux points de rendez-vous. Les conditions de température élevées depuis de nombreux jours et son renforcement depuis la veille, l'état de la végétation de plus en plus grillée et un bénéfice risque défavorable de notre point de vue : nous a fait prendre cette décision difficile et peut être non comprise pour certains, mais sécuritaire encore une fois, dans l'intérêt du plus grand nombre. La réalité et la responsabilité a aussi rattrapé d'autres communes qui ont aussi annulé leurs feux d'artifice. Nous reporterons bien évidemment le feu d'artifice à une autre date et nous vous tiendrons informé de ce nouveau rendez-vous.

9 feux sur 10 sont
d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :

un barbecue s'allume loin
de toute végétation.

feux-foret.gouv.fr

CET ÉTÉ,
DONNEZ
VOTRE SANG
MAIS PAS
À N'IMPORTE QUI

FACILE ET PROCHE DE VOUS

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG!

TROUVEZ LE POINT
DE COLLECTE LE PLUS
PROCHE ET PRENEZ
RENDEZ-VOUS

donorsang.fr

LE FAUTIF EST
À L'AUTRE BOUT
DE LA LAISSE

VOTRE CHIEN NE PEUT PAS
RAMASSER SES DÉJECTIONS. VOUS SI.

135€

CHANCEAUX
-SUR -CHOISILLE
C'EST :

ZONE
30

VIGILANCE ORANGE

Canicule

Consignes de prudence

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif et mangez normalement
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateurs, douche...)
- Fermez volets et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes de la journée
- Limitez les activités physiques
- Portez une attention toute particulière aux personnes fragiles et/ou isolées
- Rendez-vous dans un endroit frais ou climatisé 2-3h par jour (cinémas, magasins...)
- En cas de malaise ou de trouble du comportement, appelez un médecin ou le 15

Le n° vert Canicule info service 0 800 06 66 66 est activé

Il s'agit d'un numéro gratuit pour obtenir des conseils de protection dans le cadre de la vigilance canicule.

STOP
à l'INCIVILITÉ

TENEZ
VOTRE CHIEN
EN LAISSE

150 €
D'AMENDE
POUR NON-RESPECT
DE CETTE OBLIGATION

LES DATES À RETENIR

Rendez-vous au FORUM des ASSOCIATIONS le samedi 6 septembre à la salle des Loisirs

MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

Tout savoir sur Mon CEP par Avenir Actifs en Centre-Val de Loire

Vous avez le projet de changer de parcours professionnel ? Vous souhaitez faire le point pour y voir plus clair ? Vous avez besoin d'aide pour construire votre projet ? Reconversion, évolution interne ou externe, formation, création d'entreprise... Trouvez votre voie professionnelle.

HORAIRES

Tondeuse, Bricolage, Petits Travaux PARTICULIERS

Lundi	8h30 - 12h	14h30 - 19h
Mardi	8h30 - 12h	14h30 - 19h
Mercredi	8h30 - 12h	14h30 - 19h
Jeudi	8h30 - 12h	14h30 - 19h
Vendredi	8h30 - 12h	14h30 - 19h
Samedi	9h - 12h	15h - 19h
Dimanche	10h - 12h	~
Jour férié	10h - 12h	~

POUR UNE BONNE ENTENTE AVEC VOS VOISINS,
RESPECTEZ LA TRANQUILLITÉ DE CHACUN

M. DELÉTANG - UNIS POUR L'AVENIR

UNE HAUSSE DES TAXES FONCIÈRES INJUSTIFIÉE !
Lors du conseil municipal du 25 mars, pour la première fois depuis 14 ans, le maire et son équipe ont décidé d'augmenter le taux communal des taxes foncières de 3,5 %, en plus de l'augmentation des bases de 1,7 % décidée par le gouvernement. Votre taxe foncière va donc augmenter de 5,2 % en octobre !
C'est tout à fait inadmissible à un moment où nous sommes tous confrontés à des hausses tous azimuts : alimentation, assurances, eau, électricité, gaz, services, etc. D'autres moyens existaient pour équilibrer le budget communal mais on choisit la facilité en mettant à contribution les propriétaires !
De plus cette augmentation intervient à la suite d'erreurs de gestion qui coûtent cher à la commune : abandon du projet de salle culturelle du Prieuré avec pénalités (quelques dizaines de milliers d'euros), mauvaise gestion des cartes des caméras de surveillance (12000 €), 3600 € par an pour le cabinet médical alors que des bureaux neufs sont disponibles au Super U, etc. Pendant ce temps vous observerez que rien n'a été fait pour l'entretien de la route devant chez vous depuis quatre ans !
Le maire a changé, pas la majorité municipale, mais elle efface dans son discours les quatre dernières années d'un coup de baguette magique ! Ne soyez pas dupes : elle a toujours voté d'une seule main, sans aucune remarque, toutes les décisions proposées au conseil municipal pendant ces quatre années. Aurait-elle perdu la mémoire ? Elle a, sinon encouragé, au moins facilité la mégalomanie de l'ancien maire en validant des projets incompatibles avec les ressources financières de la commune.
Cette augmentation des impôts à la veille des élections municipales s'apparente à un constat d'échec et témoigne de la gestion calamiteuse des finances sur ce mandat.
Sachez en tous cas que cette augmentation des taxes foncières fera boule de neige dans les années à venir puisque c'est sur cette base que s'appliquera l'augmentation 2026 et celles des années suivantes. Quelle honte et quel gâchis !

M. ETESSE

Pour défendre notre commune, la démocratie, nos acquis sociaux et nos services publics : résister, refuser de cogérer des coupes budgétaires massives du gouvernement. Les derniers conseils municipaux ont montré avec clarté que l'actuelle majorité municipale, bien que s'étant coupée de la tutelle autocratique et réactionnaire de l'ancien maire, n'a pas changé d'orientation. En effet, lors du conseil du 25 mars, c'est une augmentation significative des impôts locaux, +5 % du taux d'imposition sur le foncier bâti, qui a été votée, ceci malgré notre intervention et un nombre important de votes contre ou d'abstentions. La majorité municipale a donc choisi de ponctionner nos finances en relayant les coupes budgétaires. Elle a aussi choisi de nous faire payer son suivisme aux égarements financiers du maire précédant avec son coût totalement non-maîtrisé et sur-dimensionné de l'accueil de loisirs sans hébergement ALSH, et son refus systématique de se conformer à la loi concernant le développement d'une part de logements sociaux, ce qui nous vaut de lourdes amendes et des fermetures de classes. Le conseil municipal du 3 juin n'a hélas fait que confirmer cette orientation: hausse des tarifs du restaurant scolaire d'environ 4 % et des tarifs de l'ALSH de 10 %...Par ailleurs, c'est sans surprise que nous avons constaté, lors de ce dernier conseil, l'approbation de ces hausses de tarifs par « l'opposition » conduite par P. Delétang, ou celle, personnelle, d'une conseillère. Des « oppositions de personnes » sans doute, mais sans consistance ! Refuser les ponctionner les habitants, mobiliser pour défendre nos services publics, l'implantation de médecins, notre école, notre bureau de Poste, nos emplois territoriaux, nos équipements, etc., c'est l'orientation que nous avons défendue et que nous continuerons à défendre. **P. Etesse**



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Dans ce Zoom, l'opposition a un droit de parole et nous y répondons. Effectivement, l'équipe municipale actuelle, a, à une époque, accordé sa confiance à l'ancien Maire. Comme beaucoup, nous pensions bien le connaître. Mais chacun peut se tromper, et il nous a fallu du temps pour mesurer la réalité de son comportement.
Cela étant dit M. DELETANG, l'ancien Maire (élu en 2020 et démissionnaire en 2024), a aussi collaboré étroitement avec vous lorsqu'il était votre 1^{er} Adjoint pendant 10 ans (de 2008 à 2018).
Il ne s'agit pas ici de juger le passé, mais de reconnaître que les erreurs de jugement peuvent arriver à tous, quelle que soit l'expérience.
Aujourd'hui, plus que jamais, notre commune a besoin de rassemblement, de dialogue et de respect mutuel. **Il est temps de dépasser les querelles personnelles qui n'apportent rien de constructif.** Nous devons concentrer notre énergie sur les enjeux essentiels pour les habitants et avancer collectivement, dans l'intérêt général. Nous restons pleinement engagés dans cette voie.
L'état de la voirie dans certains secteurs de notre commune suscite des préoccupations. **Celles-ci sont légitimes : elles résultent d'années durant lesquelles peu d'investissements ont été réalisés.** Aujourd'hui, nous assumons cet héritage avec lucidité, et surtout, avec la volonté d'agir. De nombreux projets sont désormais en cours, avec des avancées concrètes. Nous avons choisi de prioriser les services essentiels, en reportant certains équipements, comme la bibliothèque-médiathèque, afin de préserver l'équilibre budgétaire sans sacrifier le quotidien des habitants. **C'est un choix de responsabilité.**
Plusieurs habitants nous ont récemment interrogés sur la possibilité de rendre gratuits certains services municipaux : la restauration scolaire, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ou encore les transports scolaires. Ces demandes traduisent une vraie préoccupation pour le pouvoir d'achat des familles – une préoccupation que nous comprenons parfaitement. Rendre ces services gratuits serait en effet une mesure forte. Mais elle se heurterait à une réalité incontournable : la capacité financière de la commune. Même avec toute la volonté politique du monde, une telle décision représenterait une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de milliers d'euros. Cela ne veut pas dire que nous restons inactifs. Au contraire :
• La commune applique déjà une tarification adaptée aux revenus, afin que chaque famille contribue selon ses moyens.

• Nous restons attentifs à toute évolution des dispositifs d'aides départementales ou régionales qui pourraient soutenir une politique plus favorable aux familles.
• Nous continuons à rechercher des solutions réalistes et progressives, en concertation avec les services de l'État et les collectivités partenaires
Lors du conseil municipal du 3 juin, les remarques de M. ETESSE ont été entendues. En réponse, une comparaison a été présentée entre les nouveaux tarifs votés, qui entreront en vigueur en septembre 2025, et ceux actuellement appliqués par une commune voisine. Cette analyse a permis de constater que, dès à présent, les tarifs 2024 de cette commune sont supérieurs aux nôtres, tant pour la restauration que pour l'ALSH. Ces éléments confirment que les ajustements prévus à l'échelle locale restent mesurés et cohérents avec les pratiques des collectivités voisines.
Contrairement aux propos de M. ETESSE, que la commune refuse systématiquement le développement de logements sociaux, la commune s'engage activement dans le respect de ses obligations en matière de logement social. En témoigne la signature, le 11 décembre 2023, **d'un contrat de mixité sociale avec l'État, approuvé par le conseil municipal.**
Contrairement à certaines idées reçues, **la commune ne refuse pas de se conformer à la loi**, bien au contraire. Plusieurs projets sont en cours et à venir : Rue de la Fuye, le groupe Gambetta réalise un **programme de 36 logements sociaux** qui seront livrés début 2026. Rue de la Mairie et allée des Cyprès, Valloire Habitat a commencé les travaux pour un **ensemble de 43 logements sociaux** qui seront livrés fin 2026, début 2027. Le groupe Ataraxia va commencer en septembre 2025 la construction d'un collectif de **23 logements sociaux** sur la ZAC « Les Vergers de Pont-Pérou ». Suite à une réunion du 24 juin 2025 avec ce Promoteur, qui fait partie du groupe Crédit Mutuel, il reprend les lots de la société European qui s'est désistée. Le nombre de **logements est de 58** (collectifs – maisons), dont une bonne partie en logements sociaux. **Soit un total de 160 logements à venir prochainement. Ou est le refus ?**
En tant qu'élus, notre devoir est de faire preuve de responsabilité : répondre aux besoins du plus grand nombre, dans un cadre budgétaire équilibré, **sans promesses intenables.** Mais nous continuerons à avancer avec lucidité et ambition pour améliorer la qualité de vie de toutes les familles de la Commune. **Il est toujours facile pour l'opposition de critiquer, mais proposer des solutions puis les réaliser est une tout autre affaire, et bien plus difficile.**



iad

Un projet immo ?

Contactez-moi !

Amandine **GANDEMER**
06 86 40 52 93

"Je réalise **gratuitement**
l'avis de valeur de votre bien."

iadfrance.fr

Le mandataire GANDEMER, titulaire autorisation de médiation (carte professionnelle de l'ADP), agit en tant qu'intermédiaire de la loi 2007 relative aux professions immobilières des particuliers. Il ne garantit ni la validité ni la durée de l'immobilier communiqué pour le compte de la société iad France SARL.



Chanceaux et ses alentours



GARAGE CHARLES


CITROËN

Entretien et réparation TOUTES MARQUES
Prêts de véhicules - Carrosserie - Pneumatiques

02 47 55 11 20 garagecharles37@hotmail.com

 **Garage Charles SARL**  www.garage-charles.fr



H/C
HORY-CHAUVELIN

MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE
GROS ŒUVRE

RESTAURATION DU PATRIMOINE
& MONUMENTS HISTORIQUES

48, rue Marcel Vignaud - 37420 AVOINE
02 47 58 97 97
agence@hory-chauvelin.com

 **projectil sogepress** 3 rue de la Tuilerie
37550 Saint-Avertin

Pour devenir **annonceur**
Contactez-nous
02 47 20 40 00

www.projectil-sogepress.fr


CHANCEAUX
SUR CHOISILLE



www.chanceaux-sur-choisille.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 9 h-12 h, 14 h-17 h 30
Mardi de 9 h-12 h - Fermée l'après-midi
Mercredi de 9 h-12 h, 14 h-17 h 30
Jeudi de 9 h-12 h, 14 h-17 h 30
Vendredi de 9 h-12 h, 14 h-17 h 30


ROC
CONFORTATION

● CONFORTEMENT ● MAÇONNERIE ● RENFORCEMENT ● SCIAGE CAROTTAGE



02 47 29 07 07

contact@roc-confortation.fr

www.roc-confortation.fr

Les Grands Champs
37390 Chanceaux-sur-Choisille

